

La Maurienne : entre vieillissement et regain démographique

Après une forte baisse de sa population dans les années 1970, la Maurienne connaît un regain démographique depuis 1990. Le solde migratoire est redevenu positif. Pourtant, l'accroissement de sa population reste faible et elle fait partie des territoires les plus vieillissants de la région. Un des enjeux de la Maurienne est de pouvoir répondre aux besoins spécifiques d'une population âgée, notamment en termes d'équipements. La Maurienne est une zone attractive pour l'emploi. La diminution des emplois dans l'industrie est compensée par une hausse des emplois présents. Les hébergements touristiques sont nombreux, principalement les résidences secondaires.

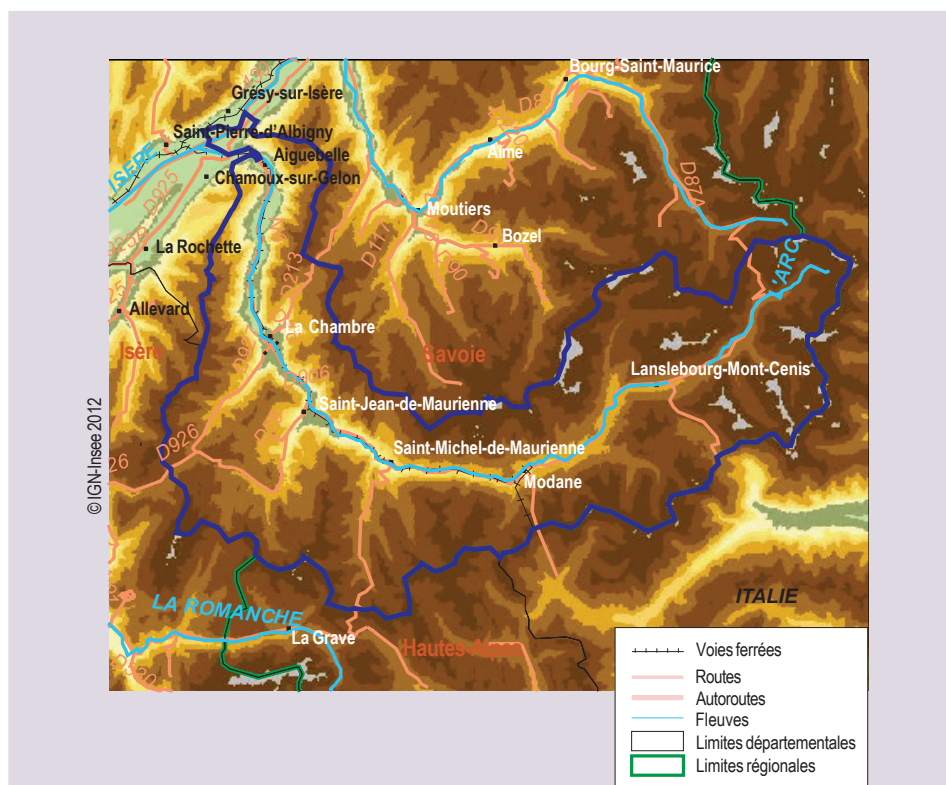
**Lætitia Bouchpan
Mustapha Touahir**

La Maurienne est un territoire montagneux, avec une altitude comprise entre 300 et 2 300 mètres. Le territoire s'étale le long de la vallée de l'Arc. La population et les activités économiques se localisent dans le fond de la vallée. En altitude, les stations de ski proposent une offre touristique importante. Les nombreuses infrastructures de transport, en particulier le tunnel du Fréjus, font de la Maurienne une des principales zones de transit en direction de l'Italie.

En 2009, le territoire compte 44 700 habitants. Il comprend 62 communes, qui ont toutes une population inférieure à 10 000 habitants. Les trois communes les plus peuplées sont Saint-Jean-de-Maurienne, qui, avec 8 900 habitants, représente un maurienais sur cinq, Modane et Saint-Michel-de-Maurienne.

En 2009, la population de la Maurienne n'a pas retrouvé un niveau équivalent à celui de 1968. Contrairement à la zone de référence¹ et à la

Relief et voies de communication



¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". La Maurienne est comparée au territoire composé de "stations de montagne". Cette zone de référence est constituée des communes du Chablais, du Mont Blanc, de la Tarentaise-Vanoise, du Royans-Vercors, d'Alpes Sud-Isère et de la Maurienne.

La Maurienne de nouveau attractive malgré une faible croissance démographique

Carte d'identité du territoire

	Maurienne		Référence		Région
	1999	2009	1999	2009	2009
Population	41 625	44 697	331 664	369 183	6 174 040
Poids dans la région (%)	0,7	0,7	5,9	6,0	///
Densité (hab./km ²)	21	23	42	47	141
Nombre de communes	62	62	312	312	2 879
dont % en EPCI (*)	43,5	69,4	32,1	78,8	95,4
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	32,0	29,1	63,4	64,4	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	28,6	27,3	30,9	29,6	31,8
Part des 65 ans et plus (%)	17,4	18,6	14,5	15,7	16,0
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,64	1,47	2,13	1,88	1,99

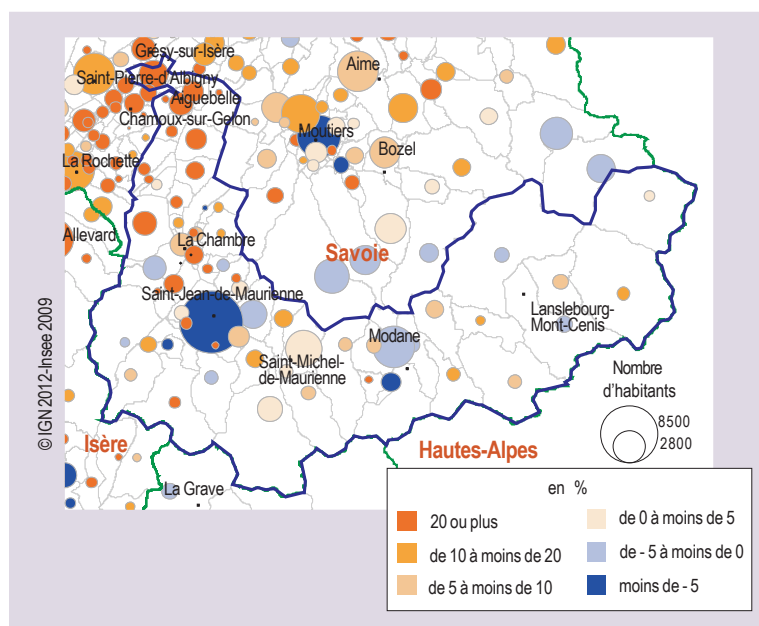
(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2000

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

région, ce territoire a enregistré une forte baisse de sa population dans les années 70. Celle-ci s'est poursuivie jusque dans les années 1990. Au total, entre 1968 et 1990, la population mauriennaise a diminué de 10 %. À l'issue de cette période, le territoire a renoué avec la croissance démographique, même si celle-ci demeure plutôt modérée. Entre 1999 et 2009, la population croît en moyenne de + 0,7 % par an contre + 1,1 % dans la zone de référence et + 0,9 % en Rhône-Alpes.

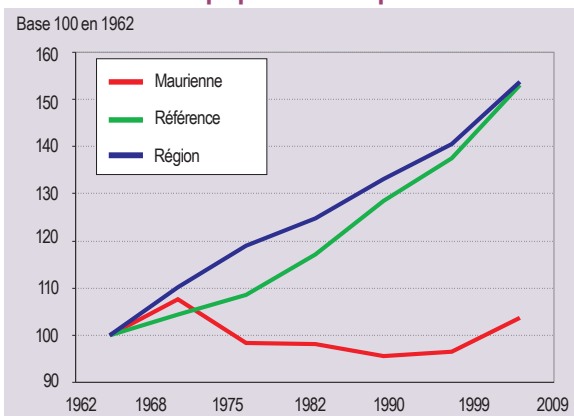
Si ce dynamisme retrouvé résulte à la fois des moteurs migratoire et naturel, les contributions de chacun d'entre eux sont contrastées. L'excédent naturel demeure faible. Cela s'explique par l'âge de la population résidente. La Maurienne est la zone de stations de montagne où la part des personnes âgées de 65 ans et plus est la plus forte (18,6 % contre 15,7 % pour la zone de comparaison et 16 % pour l'ensemble de la région). De la même manière, les jeunes sont moins présents : 27 % des résidents ont moins de 25 ans (contre 30 % dans la zone de comparaison).

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009



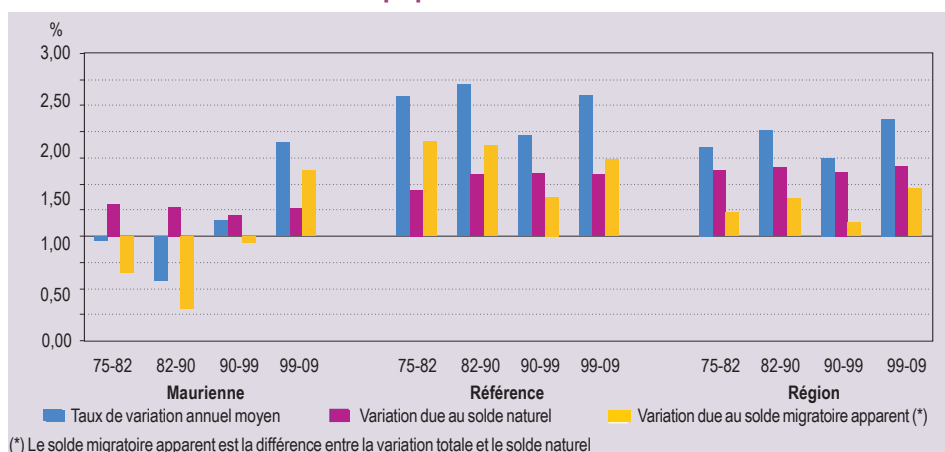
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Taux de variation annuel de la population



Source : Insee - Recensements de la population

Beaucoup de retraités et d'ouvriers

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	819	588	231	+4,6
de 15 à 19 ans	275	493	-218	-8,5
de 20 à 29 ans	1 325	1 548	-223	-4,5
de 30 à 39 ans	1 300	992	308	+5,4
de 40 à 54 ans	938	704	234	+2,4
de 55 à 64 ans	482	289	193	+3,5
65 ans et plus	309	265	44	+0,5
Ensemble	5 448	4 880	568	+1,4

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	20	12	8	+2,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	243	157	86	+5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	455	374	81	+5,0
Professions intermédiaires	985	842	143	+2,9
Employés	1 197	804	393	+6,5
Ouvriers	774	575	199	+3,2
Retraités	513	403	110	+1,1
Étudiants et élèves	165	868	-703	-26,7
Autres inactifs	327	270	57	+1,7
Ensemble	4 679	4 304	375	+1,0

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Les caractéristiques des logements

	Maurienne			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	19 582	39,5	+12,6	43,2	+16,9
Résidences secondaires	26 011	52,4	+45,9	49,6	+13,5
Logements occasionnels	1 224	2,5	+20,7	2,9	+51,7
Logements vacants	2 776	5,6	+15,0	4,4	+21,3
Ensemble des logements	49 592	100,0	+28,3	100,0	+16,1

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Maurienne			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	10 241	52,3	///	53,6	///
Appartements	9 183	46,9	///	45,4	///
Autres	157	0,8	///	1,0	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	12 353	63,1	+23,6	62,4	+27,6
Locataires de logement vide non HLM	3 303	16,9	+11,8	18,7	+16,6
Locataires d'un logement vide HLM	2 518	12,9	-7,2	10,9	+4,8
Locataires d'un logement meublé	544	2,8	+19,1	3,4	-3,2
Logés gratuitement	863	4,4	-31,9	4,6	-31,1
Ensemble des résidences principales	19 582	100,0	+12,6	100,0	+16,9

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

À l'inverse, l'excédent migratoire est aussi élevé que dans les autres zones de montagne. Après une longue période pendant laquelle les départs ont été plus nombreux que les arrivées (1968-1990), la Maurienne parvient de nouveau à retenir ses habitants.

Si les tendances démographiques récentes se maintenaient, le taux de croissance annuel moyen de la Maurienne ne cesserait de diminuer jusqu'en 2040. À cet horizon, la population pourrait atteindre 53 100 habitants, ce qui correspond à une augmentation plus faible que celle de la zone de référence. L'essoufflement démographique serait la conséquence de la chute du solde naturel ; la contribution de ce dernier baisserait jusqu'à devenir négative.

La Maurienne compte actuellement parmi les territoires les plus vieillissants de la région Rhône-Alpes. D'ici 2040, la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'élèverait ainsi à 28,4 % de la population (+ 10 points par rapport à 2009) et celle des moins de 25 ans s'abaisserait à 24,3 % (- 3 points). Pour la Maurienne, l'enjeu consiste donc à anticiper le ralentissement et le vieillissement démographiques, afin de répondre au mieux aux besoins d'une population plus vulnérable et moins mobile.

Aujourd'hui, les retraités et les ouvriers sont très présents dans la zone. Environ 36 % des ménages ont un chef de famille retraité. En comparaison, cette part avoisine 31 % tant pour la zone de référence que pour la moyenne régionale. Il en est de même pour la catégorie des ouvriers : 21 % des ménages ont un chef de famille ouvrier contre 19 % pour la zone de comparaison et 18 % pour Rhône-Alpes. A contrario, les cadres ou professions intellectuelles supérieures et les artisans, commerçants ou chefs d'entreprises sont moins représentés que dans la zone de référence.

En Maurienne, en raison de cette structure socioprofessionnelle, le niveau de revenus est faible. En 2009, le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal est de 22 161 euros contre 24 120 euros dans la région et 25 104 euros dans la zone de référence. Les pensions, retraites et rentes pèsent pour 27 % des revenus contre 21 % pour la zone de comparaison et 23 % pour Rhône-Alpes.

Entre 2003 et 2008, 4 900 personnes ont quitté la Maurienne et, dans le même temps, près de 5 500 nouveaux résidents sont arrivés. La conséquence des migrations résidentielles ne se limite pas à ces 600 habitants supplémentaires dans la mesure où le profil des partants diffère largement de celui des arrivants.

Les départs sont particulièrement nombreux parmi les jeunes ; entre 2003 et 2008, ils sont à l'origine d'une baisse de 11 % de la population âgée entre 15 et 24 ans. Ces départs correspondent, le plus

De nouveaux arrivants attirés par l'emploi

Des contrats à durée déterminée en très grand nombre

Une industrie très dépendante du secteur métallurgique

souvent, à des jeunes quittant le territoire pour poursuivre leurs études ou pour rechercher un premier emploi. Dans la zone de comparaison, le phénomène est observé avec la même ampleur.

Les familles de jeunes actifs avec enfants semblent constituer le principal vivier de nouveaux arrivants. Au cours des années 2003 à 2008, le poids des personnes âgées de 25 à 39 ans, comme celui des moins de 15 ans s'est en effet renforcé. L'emploi est un motif d'implantation de ces familles sur le territoire : 55 % des nouveaux résidents de la Maurienne y exercent un emploi. Cette part n'est que de 44 % pour la zone de référence.

Les migrations résidentielles modifient également la structure socioprofessionnelle de la population maurienne. L'excédent migratoire est élevé pour les employés et pour les ouvriers. Toutes les autres catégories socioprofessionnelles, étudiants mis à part, affichent un nombre d'arrivées supérieur à celui des départs.

La Maurienne attire des habitants en provenance d'Île-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Nord-Pas-de-Calais. Mais, avec 56 % des mouvements, les migrations résidentielles s'effectuent avant tout au sein de la région Rhône-Alpes. Les départs y sont plus fréquents que les arrivées (- 500 habitants entre 2003 et 2008). C'est avec la Savoie, et en particulier avec l'aire urbaine de Chambéry, que les échanges d'habitants sont les plus nombreux. Et, c'est avec l'Isère, notamment avec l'aire urbaine de Grenoble, que le solde migratoire est le plus déficitaire. Grenoble est en effet le pôle universitaire vers lequel se tournent les jeunes maurienais souhaitant continuer leurs études.

Le déficit de jeunes peut expliquer qu'en Maurienne, le taux d'activité soit supérieur à celui de Rhône-Alpes (74,7 % contre 73 %). Il reste toutefois inférieur à celui de la zone de comparaison (76,7 %), et ce pour toutes les tranches d'âge. On assiste toutefois à une forme de rattrapage : entre 1990 et 2009, le taux d'activité augmente plus fortement en Maurienne qu'ailleurs. La hausse est particulièrement élevée pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (+ 12,3 points contre 9,8 pour la zone de référence), ainsi que pour les femmes (+ 16,3 points contre + 12,2 points).

En 2009, le territoire de la Maurienne compte 21 500 actifs. Les actifs inoccupés sont, en proportion, peu présents : le taux de chômage, structurellement bas, s'élève en effet à 5,9 % (contre 9,8 % en Rhône-Alpes et 6,4 % dans la zone de comparaison). Bien que l'écart tende à se resserrer, le chômage touche plus souvent les femmes que les hommes. De même, les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont deux fois plus exposés que leurs aînés.

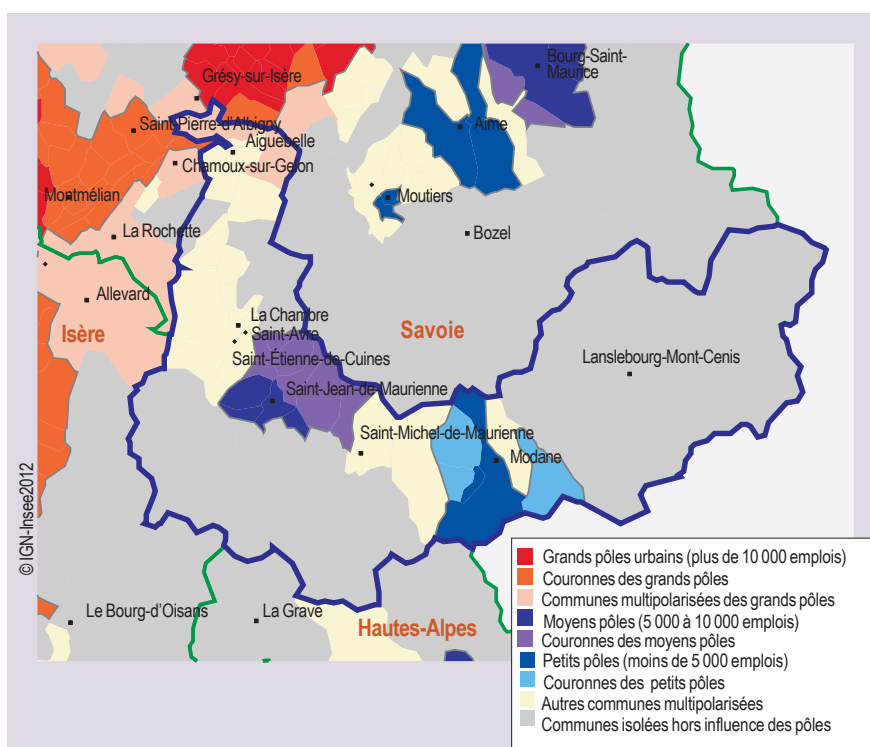
Le faible niveau de chômage ne doit pas occulter la forte présence de contrats courts dans le territoire : un emploi sur cinq en Maurienne est un contrat à durée déterminée. Cette part est bien supérieure à celle de la région Rhône-Alpes où un emploi sur dix seulement est concerné : l'emploi dans les zones de stations de montagne nécessite un grand nombre d'emplois touristiques saisonniers, emplois aux conditions souvent précaires. Cette part est aussi plus élevée que dans les autres stations de montagne de la région : en Maurienne, en plus du tourisme, l'industrie, très présente, a souvent recours aux contrats de courte durée.

Le secteur tertiaire regroupe les trois quarts des emplois. Entre 1999 et 2009, la part de ce secteur a augmenté de 2,9 points pendant que celle de l'industrie diminuait de 3,7 points. Mais, malgré ce recul, l'industrie représente encore 15,9 % des emplois de Maurienne. Dans la zone de référence, elle représente 11,2 % des emplois et 17,3 % en Rhône-Alpes.

Depuis 1982, la perte des emplois dans la fonction de fabrication est compensée par la hausse des emplois dans les fonctions de services de proximité, de culture et de loisirs. La Maurienne est une zone à caractère présentiel. 73,2 % des emplois sont liés aux activités de ce type. C'est beaucoup plus qu'en Rhône-Alpes (62,5 %), mais cependant moins que dans la zone de référence (78,1 %). Cette position intermédiaire est liée au poids des emplois touristiques. Avec 12,8 %, leur contribution à l'emploi est cependant plus faible que pour la zone de référence (16,2 %), même si elle est nettement plus élevée qu'en Rhône-Alpes.

L'industrie reste bien présente sur le territoire. Près d'un poste industriel sur deux est exercé dans le

Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2009

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Maurienne		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Agriculteurs exploitants	0,9	1,2	1,1	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,5	6,5	8,1	7,7	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,3	6,2	6,6	8,9	9,5	11,8
Professions intermédiaires	13,7	15,5	15,9	17,4	15,4	16,0
Employés	9,7	10,1	12,2	11,8	10,6	10,9
Ouvriers	25,0	21,1	22,2	18,6	20,3	17,6
Retraités	31,5	36,0	27,6	31,2	28,8	31,6
Étudiants et élèves	0,1	0,1	0,5	0,2	2,6	2,1
Autres inactifs	7,2	3,4	5,8	3,2	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros	Maurienne		Référence		Région	
	2006	2009	2006	2009	2006	2009
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	21 347	22 161	24 463	25 104	23 749	24 120
Foyer fiscaux non imposés (en %)	43,0	42,5	41,7	40,9	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	29 632	30 709	33 498	34 571	34 010	34 634
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	26,6	///	21,1	///	23,3

Sources : Insee - DGFIP - Revenus des foyers fiscaux

Un poids important de l'économie sociale

secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques, hors machines et équipements. C'est une spécificité de la Maurienne : dans la zone de référence, seul un poste industriel sur cinq dépend de ce sous-secteur. La zone est par conséquent très dépendante de ses évolutions conjoncturelles. Pour les acteurs du territoire, ce point doit faire l'objet d'une vigilance particulière.

En revanche, la fabrication de denrées

alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, qui compte pour 20 % des postes dans la zone de référence et 11 % des postes de la région, n'occupe que 7 % des postes en Maurienne.

On compte 4 500 établissements sur le territoire dont 96 % ont moins de 10 salariés. Si cette proportion est identique à celle de la zone de comparaison, la part des établissements non-employeurs y est, en revanche, plus forte.

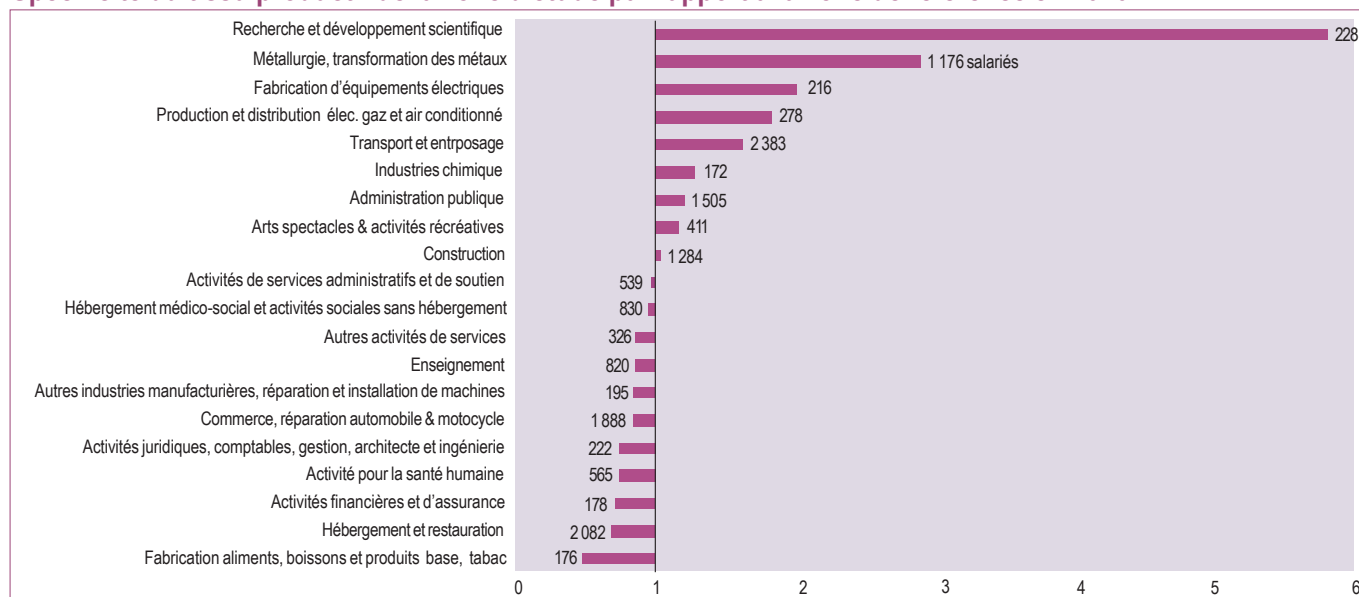
En matière de politique publique locale, le soutien à la création et au développement des "très petites entreprises" (TPE) constitue donc un des objectifs prioritaires pour les acteurs du territoire.

Pour l'ensemble des établissements, la Maurienne se distingue par un fort taux de création dans le secteur de l'information et de la communication.

La Maurienne se caractérise également par un poids relativement élevé de l'économie sociale dans l'activité du territoire (11 % contre 9,6 % dans la zone de comparaison). Cela s'explique en partie par la présence de nombreuses associations, notamment dans le secteur de l'hébergement. L'économie sociale repose avant tout sur les jeunes de moins de 35 ans qui représentent 64 % de l'emploi quand cette part n'est que de 52 % dans la zone de comparaison. Les temps complets y sont aussi plus fréquents. Enfin, la part des cadres est deux fois moins élevée en Maurienne que dans les autres stations de montagne de Rhône-Alpes.

L'économie sociale est un enjeu important pour le territoire. En s'appuyant sur celle-ci, les acteurs locaux espèrent renforcer l'attractivité résidentielle de la Maurienne.

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : la métallurgie et la transformation des métaux présentent une forte spécificité dans la Maurienne (3,1 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 1 176 salariés.

Source : Insee, Clap 2010 (champ complet hors agriculture et défense)

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec précautions, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2009		
	Maurienne	Référence	Région	Maurienne	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	17 938	148 291	2 308 240	20 225	174 075	2 659 590
<i>Dont salariés</i>	15 246	122 932	2 017 413	17 093	144 049	2 332 368
<i>Dont non salariés</i>	2 692	25 359	290 827	3 132	30 026	327 223
Chômeurs	1 322	11 974	286 935	1 262	11 773	288 945
% chômeurs dans la population active	6,8	7,5	11,0	5,9	6,3	9,8

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Peu de déplacements pendulaires avec l'extérieur

Parmi les 20 000 actifs occupés que compte la Maurienne, environ 18 000 exercent au sein du territoire. Ainsi, seulement une personne ayant un emploi sur dix quitte quotidiennement la Maurienne pour aller travailler. Cette proportion est très inférieure à celle de la zone de comparaison (25,2 %). Ces déplacements domicile-travail se font principalement en direction des aires urbaines de Chambéry et d'Albertville. À l'inverse, 11,4 % des emplois de la Maurienne sont occupés par des personnes n'y résidant pas. Cette proportion s'élève à 14,7 % pour la zone de référence.

entre l'entrée de vallée à l'ouest et la Haute-Maurienne. La part des actifs travaillant en dehors de la Maurienne est très supérieure en entrée de vallée. Dans cette zone correspondant aux cantons d'Aiguebelle et de La Chambre, trois actifs occupés sur dix exercent hors de la Maurienne : 30 % d'entre eux travaillent dans l'aire urbaine de Chambéry, 20 % dans celle d'Albertville et 5 % dans celle de Grenoble. Le déséquilibre des navettes est, au sein de cette zone, très important : 1 700 personnes la quittent tous les jours pour leur travail quand seulement 800 y entrent.

Une offre d'équipements incomplète dans le domaine de la santé

Finalement, avec des flux entrants (2 300 actifs) légèrement plus importants que les flux sortants (2 100 actifs), le territoire de la Maurienne apparaît comme autonome et plutôt attractif. Le nombre de navettes pendulaires entre l'intérieur et l'extérieur du territoire, modéré, est équilibré.

La Maurienne est dotée d'un pôle de services supérieurs (Saint-Jean-de-Maurienne) et de deux pôles de services intermédiaires (Modane et Saint-Michel-de-Maurienne). L'offre en matière de services de proximité est satisfaisante, comparable à celle de la zone de comparaison.

Cet équilibre des flux diffère selon les catégories socioprofessionnelles : l'attractivité sur les zones alentours s'exerce principalement auprès des professions intermédiaires, employés et ouvriers. Les cadres, quant à eux, entrent autant qu'ils sortent du territoire.

Dans le domaine de la santé, certains équipements sont suffisamment présents ; c'est le cas des soins à domicile des personnes âgées. Pour ce service, la desserte est bonne : 85 % de la population se trouve à moins de 15 minutes contre 72 % dans la zone de référence. En ce qui concerne les ambulances, les établissements de santé de moyens et

De grandes disparités concernant les déplacements domicile-travail sont observées

de longs séjours, l'offre est également suffisante et meilleure que dans la zone de référence.

Tourisme : l'enjeu d'un hébergement plus adapté

En revanche, certains équipements font défaut. Il en est ainsi de certaines spécialités médicales comme la cardiologie. Pour les autres

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2009

	Maurienne		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentiels	16 503	47,8	53,3
Activités non présentiels	18 041	52,2	46,7
Ensemble	34 544	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	17 939	100,0	20 231	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	16 592	92,5	18 101	89,5
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	9 457	52,7	9 105	45,0
Travaillant en dehors de la zone	1 347	7,5	2 130	10,5
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	18 528	100,0	20 432	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	16 592	89,6	18 101	88,6
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	1 936	10,4	2 331	11,4
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	1,03	///	1,01	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

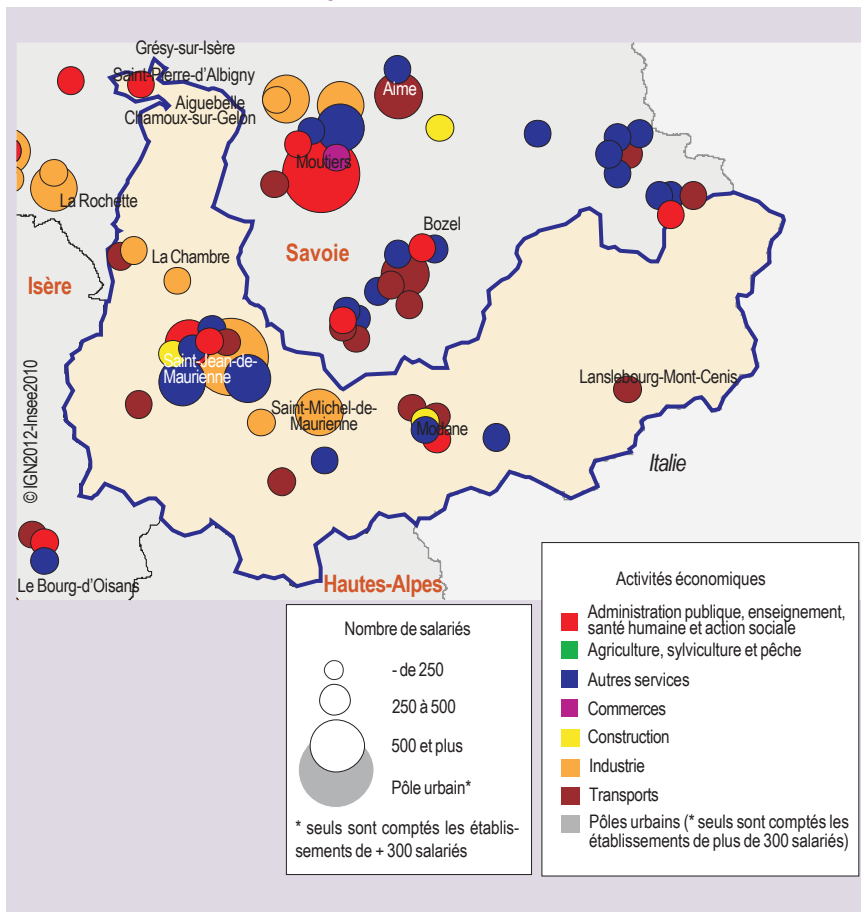
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Maurienne		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2011	519	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	336		
Flux annuel moyen 2009-2011	544	+61,6	+58,6

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



équipements médico-sociaux, l'offre peut également être jugée insuffisante. Ainsi, par exemple, la moitié de la population habite à plus de 15 minutes d'un laboratoire d'analyses médicales. Cette proportion est proche de 20 % pour la zone de comparaison. Avec une population vieillissante et assez dispersée le long de la vallée, le développement de l'offre d'équipements de santé et d'action sociale est un enjeu pour le territoire.

Sur le champ des équipements liés au domaine de l'emploi et de la formation (Pôle emploi et agences de travail temporaire), le territoire est mieux équipé que la zone de référence. Comparativement, les lycées d'enseignement professionnel y sont aussi nombreux mais mieux répartis. Les lycées d'enseignement général et/ou technologique y sont quant à eux deux fois moins représentés. Les collèges, bien que présents en nombre suffisant, sont très concentrés géographiquement sur le territoire, principalement en raison du relief de la zone. Près de deux fois plus de personnes habitent à plus de 15 minutes d'un collège que dans la zone de référence.

Les familles avec de jeunes enfants, qui continuent d'arriver sur le territoire, doivent faire face à certaines difficultés. À titre d'exemple, la moitié d'entre elles habite à plus de 15 minutes d'un moyen de garde d'enfants d'âge préscolaire.

Pour les acteurs locaux, l'adéquation de l'offre de services à l'évolution de la population (vieillesse et arrivées de jeunes familles) ainsi qu'à la géographie du territoire (altitude) est un point important. Des actions locales sont menées en matière de développement social. Elles portent notamment sur l'insertion professionnelle et sociale, les modes de garde des plus jeunes et le maintien à domicile des personnes âgées.

La part des activités touristiques dans l'emploi total est relativement faible en Maurienne. Elle est de 12,8 % contre 16,2 % dans la zone de référence. L'offre touristique est cependant importante : 308 lits pour 100 habitants contre 270 pour 100 habitants dans la zone de référence.

Il s'agit avant tout de résidences secondaires : en 2009, plus de la moitié des logements sont des résidences secondaires (52,4 %). Cette part est supérieure à celle de la zone de référence (49,6 %), alors qu'en 1999 le constat était inverse (46,1 % contre 50,7 %).

Les hôtels et les campings ne représentent que 5,4 % des lits alors qu'ils représentent 8,7 % de la capacité d'accueil touristique dans la zone de référence.

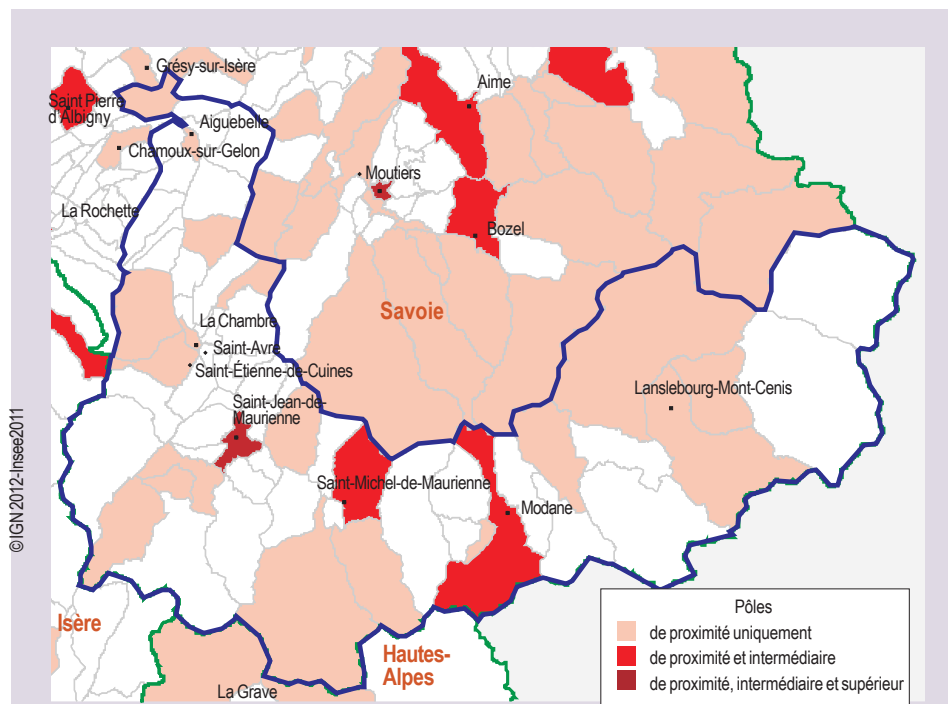
Améliorer l'offre en chambres et en tables d'hôtes constitue un enjeu pour le tourisme en Maurienne. Par une aide à la création de "lits nouveaux", les acteurs du territoire souhaitent développer davantage ce type d'hébergement tout en veillant à sa qualité. ■

Répartition de l'emploi par fonction en 2009

	Maurienne		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	322	1,6	1,0
Prestations intellectuelles	425	2,1	2,2
Agriculture	456	2,2	2,1
Bâtiment	1859	9,1	8,9
Fabrication	2421	11,9	7,9
Commerce interentreprises	250	1,2	1,8
Gestion	1812	8,9	10,2
Transport, logistique	2059	10,1	7,8
Entretien, réparation	1578	7,7	7,1
Distribution	1963	9,6	9,9
Services de proximité	2702	13,2	15,9
Éducation, formation	721	3,5	4,5
Santé action sociale	1225	6,0	7,7
Culture, loisirs	820	4,0	5,3
Administration publique	1780	8,7	7,7
Ensemble	20 394	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2011

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, novembre 2012

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008*

	Maurienne		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	235	10,1	372	19,6
Foncier bâti	589	25,2	573	30,3
Foncier non bâti	12	0,5	13	0,7
Taxe professionnelle	1499	64,2	937	49,4
Total des 4 taxes	2 335	100,0	1 895	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition - RP 2009

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Maurienne	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	1 374	1 192	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	1,11	1,04	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	26,5	13,9	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition - RP 2009

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : VALDAC, Ardèche méridionale, Drôme des Collines, Bassin de vie de Bourg-en-Bresse.
Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Ussets et Bornes, le Haut-Bugey, le Bassin Annécien, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.